
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19- 0919 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de trois (03) élèves Administrateurs du Cinéma et de l'Audiovisuel, session 2019.

Ce sont :

ADMINISTRATEURS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	AMPEGDRE PHILEMON	000710	B4995978	12/08/93
2	BADO TOUSSOULI SILVIE	000969	B3381149	31/10/90
3	COULIBALY HAMEDOU	000249	B9816399	20/06/88
4	DERRA ABDOUL KARIM	000119	B4659804	04/10/95
5	KARAMA DAOUA	000098	B4457924	23/09/95
6	NABAYAOGO BOUREHIMA	000255	B4264324	25/10/90
7	OUEDRAOGO SIBIRI GREGOIRE	000532	B2305966	07/09/91
8	PARE RACHID ZAKO PANBOUE	000757	B4832396	30/03/91
9	SAWADOGO NAMANEGUEZANGA	000556	B7115855	01/01/88
10	ZONGO MARCEL ALFRED	000347	B9786796	15/10/89

Arrêté la présente liste à 10 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général

